

**FOURNITURES GENERALES A AVOIR DANS SON SAC TOUS LES JOURS, POUR TOUS LES COURS  
ET A RENOUELER SI NECESSAIRE**

1 CARTABLE  
1 AGENDA (IMPERATIF)  
1 BOÎTE DE CRAYONS DE COULEUR  
1 BOÎTE DE SURLIGNEURS  
  
EQUERRE  
  
1 CLE USB

**1 TROUSSE COMPLETE :**  
STYLOS bleu, noir, vert et rouge (ou stylo de 4 couleurs)  
CRITERIUM HB 0,7 + MINES  
GOMME  
COLLE  
1 PAIRE DE CISEAUX  
TAILLE CRAYON AVEC RESERVOIR  
CORRECTEUR  
1 REGLE

**FOURNITURES PAR MATIERES****Français / Histoire-Géographie**

Voir avec l'enseignant à la rentrée

**Maths Sciences**

1 cahier 192 pages format 24x32cm pour les Maths et les Sciences  
1 calculatrice de type Casio collège  
Kit de géométrie : règle, compas, équerre et rapporteur

**Arts appliqués**

Voir avec l'enseignant à la rentrée

**Anglais**

1 cahier 24x32 cm de la classe de seconde OU 1 cahier 24x32cm 96 pages  
1 lutin de 60 vues

**EPS**

Tenue adaptée  
2ème paire de chaussures propres (gymnase)

**PSE**

1 porte-vues : 80 vues

**Enseignement professionnel**

1 classeur A4 à levier dos 8mm  
Copies simples  
4 intercalaires  
Pochettes plastiques  
1 calculatrice niveau collège  
1 crayon de papier  
1 crayon de chantier  
1 mètre à ruban de 2m  
1 cadenas à code de taille moyenne

L'équipement professionnel (bleus de travail, chaussures de sécurité, outillage) est fourni par la Région Ile-de-France. Les familles sont financièrement responsables des pertes et dégradations volontaires, imputables à leurs enfants et seront dans l'obligation de s'acquitter du remboursement du matériel. **Sans cet équipement l'élève ne pourra pas accéder aux plateaux techniques.**

## **Date des PFMP des TMIT\* :**

**Du 27 novembre au 22 décembre 2023**

**Du 18 mars au 05 avril 2024**

*\*Pour les élèves en apprentissage : cf. le calendrier*

**Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont obligatoires et évaluées.**

**Sans la totalité des PFMP → votre enfant ne pourra pas se réinscrire l'année suivante sans avoir rattrapé les journées manquantes.**

**→  votre enfant ne pourra pas obtenir son diplôme.**

Les conventions de stages doivent être remises au Professeur Principal, complétées, signées par vous et par l'entreprise, **2 semaines avant le début du stage.**

ATTENTION : Trouver un stage au dernier moment est mission impossible ! Aidez votre enfant à rechercher un stage dès le début de l'année et pendant les vacances scolaires. Il ne sera pas autorisé à s'absenter des cours pour rechercher un stage.

***La rentrée des élèves de TMIT est le***

***Mardi 5 septembre 2023 à 9h30***

Durant l'année scolaire nous vous remercions de nous avertir à l'adresse suivante : [secretariat\\_eleves@lycee-lavoisier.fr](mailto:secretariat_eleves@lycee-lavoisier.fr)

- en cas d'absence de l'élève
- en cas de modification de vos coordonnées téléphoniques, postale, courriel ou de tout autre changement

L'adresse postale est essentielle pour vous faire parvenir les diverses convocations nécessaires à la scolarité de l'élève.

Une réunion d'information à destination des familles aura lieu le samedi 7 octobre 2023 de 9h00 à 12h00. Des précisions seront apportées à la rentrée.